

Madrid, le 24 septembre 2020

AUTRE INFORMATION PERTINENTE
LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.

INDECOPI du Pérou et INDOTEL de République Dominicaine reconnaissent les services de contrat et de notification dans leurs pays respectifs.

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 6/2018 du Marché Alternatif Boursier (MAB) espagnol concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais « Lleida.net » ou « l'entreprise »), met à votre disposition les informations suivantes :

INDECOPI, l'organisme péruvien chargé des services de consommation, concurrence et propriété intellectuelle et services numériques nationaux, a reconnu les services de notification électronique, contrats numériques et eKYC (Know Your Customer) de Lleida.net à travers la filiale Lleidanet Perú.

Ainsi, l'organisme de réglementation dominicain INDOTEL a reconnu Lleidanet Dominicana comme Entité de certification pour les services de notification et contrat électroniques certifiés devenant ainsi la seule société reconnue dans le pays pour fournir les services de communication certifiée.

Ces deux accréditations sont la preuve de l'intérêt et des efforts d'investissement de Lleida.net dans la région latino-américaine, et en particulier dans ces deux pays, qui possèdent une industrie financière et des assurances puissantes, secteurs à forte consommation des produits de notification et contrats certifiés de Lleida.net.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.
Cordialement,

À Madrid, le 24 septembre 2020.